



Inconséquence... Vraiment ?



Certains ont pu être surpris (voire plus ...) du maintien d'un préavis de grève (fédération CGT des Services publics et SOLIDAIRES Fonction Publique) pour le mois d'avril.

L'interrogation est légitime. D'aucuns, dont des responsables politiques, n'ont bien sûr pas manqué de crier à l'irresponsabilité ou à l'inconséquence. Bien évidemment, dans une période d'exception, il n'y aura pas de mouvement social au sens « usuel » du terme.

Mais ce préavis (posé au niveau de l'ensemble de la Fonction Publique – Étatique, Hospitalière et Territoriale) met aussi en lumière deux points majeurs, justement par rapport à la pandémie.

Si la plupart des Directions et de l'encadrement ont eu une réaction adaptée, inévitablement quelques-uns ne se sont pas mis au diapason de la gravité de la situation.

Et veulent faire comme si de rien ou presque n'était, par inconséquence pure (une vraie pour le coup ...).

D'autres semblent tétanisés par le fait de sortir des sentiers battus (et des réflexes habituels), alors que la pandémie ne laisse pas d'autre choix.

C'est ainsi qu'on a pu voir ici ou là des instructions totalement hallucinantes ou à tout le moins décalées par rapport au risque non seulement pour les agents, pour leur entourage, mais aussi pour tous les citoyens, étant donné que l'agent peut devenir contaminant.

Or, le droit de grève a pu être considéré par les agents comme le moyen ultime de se préserver (et de préserver les autres), face au danger. C'est en quelque sorte une forme de dernier ressort face à la bêtise ou l'inconscience.

Le deuxième point est lié à certaines inspirations politiques, assez malvenues dans la période.

Certains viennent de découvrir que face à un tel danger, l'État est le premier (et dernier) rempart, sous réserve que l'on lui en ait laissé les moyens.

On a aussi redécouvert (pour certains ...) que le soignant est un être utile, voire admirable. Au passage, c'est aussi un agent public. Et voilà qu'en pleine pandémie, on voit immédiatement apparaître des mesures vraisemblablement urgentes (...), qui vont immédiatement porter atteinte à l'ensemble des agents (retrait de congés, de RTT, ...). La même « urgence » a aussi fait des ravages dans le secteur privé. Ainsi, les caissier(e)s et autres salariés de la distribution, exposés par nature, sont immédiatement soumis à contribution sur leurs droits.

« Merci les salariés (publics ou privés) ! Vous êtes merveilleux et irremplaçables »... Mais on va aussi sec vous taper dessus, sous couvert d'une pseudo-exigence économique ou de solidarité¹.

Dès lors, ce préavis, ne serait-ce qu'en affichage, n'est pas illégitime. Car on ne veut pas que les agents (et les salariés) soient à la fois victimes de l'épidémie (et de tout ce que cette dernière entraîne) et également de décisions politiques pour le moins contestables.

Pour en revenir à la notion d'irresponsabilité, si on peut admettre le questionnement des agents et des observateurs, le fait d'entendre l'anathème dans la bouche des politiques est, pour sa part, insupportable. Même si ce temps n'est pas encore venu, la notion de *responsabilité* ou d'*irresponsabilité* sera bien plus dans leur camp. Le virus a mis une gigantesque gifle à une bonne part de leurs vérités absolues. Il a rendu caduc ce que beaucoup érigeaient au rang de religion ou, à tout le moins, d'évidence (libéralisme, mondialisation à outrance, destruction des moyens publics, ...). On attend de voir quelles leçons seront tirées de tout cela. Mais, en tout état de cause, dans l'intervalle, pour les leçons de « *responsabilité* », les intéressés repasseront !

Paris, le 9 avril 2020

¹ cf. l'épisode de l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand-Est où en pleine pandémie, un haut cadre annonce que les suppressions de postes prévues seront maintenues...

